



Arles, le 22 Octobre 2007

Communiqué de presse

En plein Grenelle de l'Environnement, IKEA s'offre la destruction de la biodiversité méditerranéenne pour 1,5 millions d'euros

« L'objectif de IKEA est de concevoir des produits qui ont un impact minimum sur l'environnement » (Responsabilité environnementale / IKEA)

Rappel des faits : Une étude d'impact bâclée...

En juin dernier, l'association NACICCA interpellait le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) et alertait les médias sur la grande richesse écologique du site sur lequel la société IKEA prévoit l'installation d'un gigantesque hangar de stockage, à Fos sur mer dans les Bouches du Rhône, sur le secteur de la Feuillane. L'entrepreneur Suédois était « passé à coté » d'une trentaine d'espèces protégées présentes sur le site lors de ses études d'impact. L'association demande donc à l'entrepreneur de revoir son projet et d'envisager un déplacement sur un secteur moins sensible du Port Autonome de Marseille.

...un nouveau projet qui ne sauve pas le site....

Durant l'été dernier, aidé par son bureau d'études ECOMED, IKEA planche sur un nouveau projet. Se refusant toujours à faire l'inventaire complet du patrimoine naturel du site il reprend à son compte les informations révélées par l'association et procède à un déplacement de quelques dizaines de mètres de son installation, pour épargner une zone humide et la flore protégée qu'elle héberge.

Surtout, il multiplie par 20 le montant de ses mesures compensatoires passant de 75 000 euros à 700 000 puis à 1,5 millions d'euros. Une somme record dans ce type de dossier.

Ce nouveau projet présenté mercredi dernier au CNPN a reçu un avis favorable, seul le représentant du monde associatif s'étant exprimé contre. L'hypothèse de l'implantation d'IKEA sur un autre site, techniquement possible mais financièrement plus coûteuse, a quant à elle été définitivement abandonnée. Le projet présenté occulte le fait qu'il n'y a toujours pas de prise en considération des impacts sur la faune, et que la nouvelle route d'accès détruit quatre stations d'espèces végétales protégées. **Les instances parisiennes de protection de la nature, méconnaissant la valeur du site, se sont-elles laissées « endormir » par le montant exceptionnel proposé par IKEA ?**

... et une surenchère sur les mesures compensatoires.

Pour NACICCA, il y a une première satisfaction car la valeur écologique du site semble avoir été mieux prise en compte. Mais le nouveau projet pose plusieurs questions de fond. **La biodiversité peut elle s'acheter ? Pourquoi l'Etat n'a t-il pas imposé à IKEA une véritable étude d'impact ?**

Entre temps, les membres de l'association continuent de faire le diagnostic de la biodiversité et découvrent deux nouvelles espèces animales protégées, le Lézard ocellé, en forte régression en France, et la Diane, un papillon méridional rare.

Avec toutes les données récoltées par NACICCA depuis le mois de juin sur le site de la Feuillane, **l'association a mis en évidence que, en rapport à sa superficie, ce site accueille une diversité floristique plus importante que la prestigieuse Réserve Nationale de Camargue !**

Une fois de plus ceux sont les arguments économiques qui triomphent, au détriment de la nature. L'état propriétaire du site par l'intermédiaire du Port Autonome de Marseille, se dispenserait-il lui-même de respecter les lois sur la protection de la nature ?

Questions auxquelles il est d'autant plus crucial de répondre que le groupe d'experts « biodiversité » du Grenelle de l'environnement rappelle que « l'écosystème méditerranéen est considéré à la fois comme l'un des plus riches et les plus menacés au monde... ».

Contact Presse :

Gaël Hemery barcarin@wanadoo.fr 04 90 97 22 96

Cyril Girard communication-nacicca@no-log.org 06 71 64 17 38

JB Mouronval mouronval.jean-baptiste@neuf.fr 04 66 88 43 15